

Panel 38: **Manières de résister. Migration transnationale, contrainte institutionnelle, créativité sociale**

Saturday 19, 9-11.15, Aula Magna

Convenors: **Catherine Delcroix** (Université de Strasbourg / DYNAMÉ), **Christine Mussard** (Aix-Marseille Université / IREMAM), **Eleonora Canepari** (Aix-Marseille Université / TELEMME)

L'atelier porte sur l'agency (ou capacité d'action sociale) d'individus et groupes placés en position dominée dans des contextes du monde arabe contemporain, ainsi que sur l'agency d'originaires du monde arabe ethniquement minoritaires dans les pays européens où ils se sont installés. Les cas étudiés peuvent provenir de trois types d'espaces-temps (Giddens, 1984) que l'on souhaite mettre en perspective dans la discussion : la situation coloniale (Balandier, 1951) qui sera saisie ici comme un cas particulier de configuration migratoire, la société nationale ou post-nationale européenne (Habermas, 2000) transformée par les flux migratoires en provenance du monde arabe et notamment du Maghreb, et la société moyen-orientale mondialisée connaissant – à l'instar de la société européenne – la super-diversité (Vertovec, 2007) du fait de l'éclatement des migrations qu'elle reçoit. Les propositions devront donc être centrées sur l'agir en position minoritaire dans des contextes sociaux du monde arabe contemporain, ou impliquant des originaires du monde arabe, ou encore dans la situation coloniale, – toutes situations où la dimension transnationale est synonyme de changement d'espace, de rupture, d'asymétrie des ressources, mais aussi de ressources propres, de références et d'appartenances transfrontières. L'échelle d'observation privilégiée est l'échelle microsociologique. Dans la variété des activités sociales observables, l'accent sera porté sur celles, peu reconnues et peu décrites, par lesquelles les acteurs minorisés sur une base sociale et ethno-religieuse (non arabes dans le monde arabe, musulmans maghrébins dans les villes d'Europe) font résistance en sourdine à l'ordre établi, sans être en état de le contester fondamentalement (de Certeau, 1990): qu'il s'agisse de contourner un ordre qui vous marginalise, de l'éroder subrepticement, ou encore de résister à la perte culturelle et linguistique, de chercher à convertir ses épreuves en ressources pour la génération suivante, de se mobiliser pour améliorer sa position dans la société majoritaire, etc. Face à la contrainte ancrée dans les institutions en place, les actions quotidiennes des acteurs minorisés se déclinent en stratégies diverses qui détonnent avec les manières de faire dominantes et peuvent finir par déranger les formes sociales instituées, au moins localement. Il se peut qu'elles modifient plus ou moins clairement les ordres locaux, en suscitant de nouveaux conflits ainsi que des alliances inédites. Ce sont ces façons de résister et leurs enjeux que l'atelier souhaite éclairer, en prenant garde à restituer les contextes matériels et normatifs qui les suscitent et dans lesquels elles prennent sens.

Paper givers :

- 1) **Catherine Delcroix** (Université de Strasbourg / DYNAMÉ), *La transmission intergénérationnelle comme pratique éducative dans les familles marocaines de France*

En effectuant des enquêtes approfondies auprès de 200 familles (50 d'origine marocaine) vivant en situation précaire dans des « cités » de villes françaises et européennes, j'ai découvert l'importance accordée par certains parents- pas tous -au fait de transmettre des

éléments de leur propre histoire à leurs enfants, afin de leur donner des repères socio-historiques et ainsi des éléments de compréhension de leur situation actuelle. Il s'agit en fait d'une pratique éducative, parfois élevée au rang de véritable stratégie. Ces repères historiques sociaux et moraux donnent une « sécurité ontologique » aux enfants, propice à un investissement dans la réussite scolaire. La communication exposera quelques cas de ces transmissions et précisera les développements théoriques qu'il est possible d'en tirer. En effet, les familles immigrées sont- pour la plupart - dépourvues des ressources objectives que Bourdieu et Passeron désignent comme "capitales" ; mais elles possèdent ce que j'ai proposé d'appeler des ressources subjectives. Ce sont par exemple des qualités morales de courage, de ténacité ; des qualités intellectuelles de réflexion, d'analyse, et de planification stratégique ; des qualités psychologiques de communication et de compréhension de l'autre. Les pères ont fait l'expérience risquée de l'émigration dans une société inconnue - très différente de ce qu'ils imaginaient...- et de ses épreuves ; les mères ont dû s'adapter à un environnement très différent de ce qu'elles connaissaient, et faire un travail considérable sur elles-mêmes. Les ressources subjectives qu'ils et elles ont été forcés de développer les aident à élever leurs enfants. Si certains d'entre eux, malgré les obstacles nombreux, réussissent à l'école, et d'autres dans d'autres voies, c'est que leurs parents ont réussi dans la communication et en interaction avec eux à ce que se développent en eux des ressources subjectives.

2) **Christine Mussard** (Aix-Marseille Université / IREMAM), *La revanche des spoliés: Luttes pour l'appropriation foncière dans l'Algérie coloniale*

En contexte colonial, et dans celui de l'Algérie française en particulier, l'asymétrie qui caractérise les migrants revêt un rapport que l'on peut qualifier d'inversé. Les familles de colons venues peupler une terre récemment conquise participaient d'un processus de domination même s'ils ne le percevaient pas toujours comme tel. L'inégal accès aux droits civiques, l'existence d'un code de l'indigénat ou encore l'organisation administrative du territoire participaient d'un cadre juridique et administratif spécifique qui favorisait les nouveaux arrivants et les plaçaient dans une position de dominants. Ce sont donc les populations qui sont déjà installées - dites « indigènes »- qui sont à amener à agir pour résister à la coercition institutionnelle. La mise en place du peuplement français en Algérie à la fin du XIX^{ème} siècle a généré la création d'espaces singuliers : les centres de colonisation. Répartis sur l'ensemble du territoire de la colonie, ces villages rassemblent des familles issues de diverses régions de la métropole mais elles accueillent aussi, dans la durée, des Algériens jusque-là installés dans les douars environnants. Ce peuplement hétérogène était le fruit de migrations diverses : familles de colons choisies et installées par l'Etat qui avait institué la colonisation officielle, Algériens originaires des douars voisins qui ont peuplé progressivement ces espaces initialement dédiés aux Européens. Cet espace administratif inédit a donné naissance à un espace social composite et mouvant où l'enjeu foncier était majeur. La dépossession foncière des tribus a permis la constitution des périmètres villages et des lots de colonisation. Dans la longue durée, l'accès à la terre et à ces lots ne s'est plus fait au seul bénéfice des colons : les Algériens, locataires ou propriétaires, ont pris une place pérenne dans ces centres et ont détourné le projet de l'Etat colonial. Ce phénomène, perçu par les autorités françaises et les colons comme une stratégie

de reconquête sera appréhendé dans la communication à partir de villages de colonisation situés à la frontière algéro-tunisienne, depuis leur création à la fin des années 1890 jusqu'à la guerre d'indépendance.

3) **Assaf Dahdah** (Aix-Marseille Université / TELEMME), *Contourner la kafala: Modes de sédentarisation des migrants aux marges de Beyrouth*

Depuis le début des années 1970, des migrants originaires d'Afrique et d'Asie travaillent au Liban sous le régime de la kafala. Ce système tutélaire entre employeur et employé combine une gestion publique et des intérêts privés et favorise un turn over des travailleurs étrangers. Il encadre la mobilité sociale et spatiale de ces derniers dont le nombre ne cesse de croître depuis le début des années 1990 pour dépasser les 200 000 individus en 2014. Cette mobilité internationale se développe essentiellement dans le secteur de la domesticité féminine à demeure. Mais aujourd'hui elle tend à déborder cette contrainte administrative pour faire des populations étrangères des habitants ordinaires des marges de Beyrouth participant à la création d'un paysage urbain original. J'ai pu étudier cette coprésence dans quatre quartiers de la ville – espaces palestiniens et arméniens – à travers les enjeux du logement et du dispositif commercial ethnique. Individus aux ressources faibles, dépourvus des droits les plus élémentaires et stigmatisés dans une société elle-même fragmentée, l'étude de l'habiter des travailleurs migrants dans des secteurs pauvres m'a permis d'interroger de manière décentrée un ordre urbain généralement analysé sous l'angle du professionnalisme politique. Ce travail a mis en exergue les transformations des marges urbaines, la mise en tension des identités locales dans le contexte de la mondialisation migratoire, et d'une crise sociale, économique et politique libanaise et moyen-orientale. L'étude micro de ces lieux de la capitale montre l'imbrication des temps longs et courts des migrations, le frottement entre les logiques communautaires, familiales et mercantiles des établis et celles plus chaotiques des nouveaux venus – travailleurs migrants et réfugiés de Syrie. Espaces d'exclusion et de pauvreté, les marges beyrouthines constituent également des lieux ouverts il est possible de prendre place. Mais où les modalités du vivre-ensemble sont continuellement travaillées et fragilisées par les inégalités sociales et citoyennes.

4) **Fatima Chnane-Davin** (Aix-Marseille Université / ADEF), *Faire communauté dans une communauté étrangère : comment les locuteurs de langues minoritaires en France résistent à l'homogénéisation linguistique*

L'unification linguistique à l'époque de Jules Ferry a permis la construction de l'Etat Nation, et elle a aussi fait émerger une idéologie sociolinguistique et socioculturelle où on ne tolère pas à l'école des langues nationales ou régionales autres que le français. La pluralité linguistique n'est pas reconnue « La langue de la République est le français », stipule la Constitution. Cette forme de contrainte institutionnelle et le rejet de la pluralité linguistique et culturelle suscitent des polémiques, des résistances, voire des rejets et un repli communautaire, qui poussent à transgresser la loi en constituant une communauté dans la communauté et à créer des gardes-barrières dans l'espace familial (parler la langue maternelle) et dans l'espace social (interagir uniquement avec les personnes de sa communauté). Cette forme de résistance peut se manifester chez les migrants revendiquant

leur identité linguistico-culturelle sous forme d'une opposition explicite ou implicite faite par un groupe aux forces ou aux situations qu'il perçoit comme oppressives (Akoun et Ansart, 1999). Elle est traduite par des actions pour protéger ses acquis face à la dominance d'un grand groupe (Allard, 2002), représentant le pouvoir. A partir des résultats d'une recherche sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en France (Chnane-Davin et al., 2011) on discutera la situation socioculturelle de jeunes migrants scolarisés dans une langue et une culture étrangères pour eux sans aucune reconnaissance de leur langue-culture d'origine. Ces jeunes vivent enfermés dans leur communauté, – la communauté maghrébine pour la majorité des participants à la recherche qui a eu lieu dans des quartiers défavorisés de Marseille. On expliquera comment se construit une communauté linguistique et par conséquent une communauté culturelle et les conséquences possibles sur leur intégration

5) Françoise Lorcerie (Aix-Marseille Université / CNRS IREMAM), *Collectifs protestataires de femmes musulmanes dans la France contemporaine*

Alors que la figure de la femme musulmane en hidjab ou en « burqa » en est venue à incarner le contraire des « valeurs républicaines », le « communautarisme », le « refus d'assimilation » (les guillemets signalent le vocabulaire normé prévalent dans le discours politique et les médias français), les dernières années ont vu émerger dans les « quartiers » des collectifs de femmes musulmanes porteurs de protestations adressées aux autorités. Ces collectifs, autonomes, usent du répertoire d'action qui est traditionnellement celui des syndicats et des grandes mobilisations collectives, et qui, en France, passe pour une expression de la citoyenneté (Osler, Starkey, 2001) : voix, banderoles et pancartes, marches dans la ville, blocage de bâtiments, grève. Mais ils possèdent des caractéristiques propres : ils ne sont pas mixtes, ils ne comprennent pas d'hommes, seulement des femmes, qui portent ou non le hidjab ; ils émergent dans les quartiers populaires et ne comprennent que des habitantes de ces quartiers, mais ils ne sont pas porteurs de revendications sociales ; leurs membres sont souvent nées au pays d'origine et y ont fait une partie de leur scolarité, mais elles font usage du lexique politique français en le retournant ; les protestations ont toujours trait à l'école et à l'intérêt des enfants. La communication présentera trois de ces mouvements protestataires et en analysera les enjeux : les actions locales du collectif « Mamans toutes égales » autour de l'accompagnement des sorties scolaires, les actions locales pour le retrait de l'école en protestation contre le programme des « ABC de l'égalité » (2013-2014), et la protestation des « femmes du Petit Bard » à Montpellier en 2015 avec ses slogans « Nous voulons la mixité », et « Egalité pour tous ». La communication repose sur l'observation directe du dernier de ces mouvements et des entretiens rétrospectifs pour les autres.